craindre, mais dans les eaux internationales ? Angoissés, l'équipage allemand certainement aussi angoissé que nous, nous attendions. Nous arrivions ensemble dans les eaux internationales, un grand coup de sirène retentit de part et d'autre, c'est un salut dans la Marine, un bâtiment partit à droite, l'autre à gauche. Ouf! nous avons eu chaud.

Ce jour-là j'ai compris que la folie d'un homme pouvait mettre une partie de la planète à feu et à sang et que nous étions obligés de nous entre-tuer alors que nous aurions pu être amis.

Un jour où la mer était particulièrement déchaînée, la majorité de l'équipage était malade. Avec des creux de dix mètres et plus ce n'était pas étonnant! Je me souviendrai toujours de ce « coup de tabac ». Il me fallait aller à la cambuse chercher du café pour le porter à la cuisine. Je passais sur le pont, tenant ma gamelle de café à deux mains, lorsqu'une énorme vague me précipita sur la culasse d'un canon. Je me retrouvais avec un superbe coquard à l'œil, mais j'accomplis la prouesse de garder ma gamelle en mains sans perdre un grain de café! Arrivé dans la cuisine où les deux cuistots m'accueillirent en rigolant, une grosse louche se décrochait et venait atterrir sur ma tête. Il en résultait une énorme bosse. Je ne vous raconte pas les quolibets des copains lorsque la mer se fut calmée! A l'escale suivante, j'avais bonne mine sur le marché en faisant les achats de vivres!

Je quittai la « Reine des Flots » en août 1944 pour Alger où j'allais me marier. L'Etat-Major de la Marine demandait des volontaires pour compléter le 1er Régiment de Fusiliers-Marins décimé pendant la campagne d'Italie et le débarquement en Provence. Sur ma demande j'y fus muté. J'avais tellement envie de revoir la France et d'y terminer cette guerre.

Mais je regrette toujours la « Reine des Flots » et la solide amitié de tout l'équipage. Nous avions un Commandant « notre Pacha » tellement humain. Lorsqu'il voyait l'un de nous dans un coin, plongé dans ses pensées car nous nous demandions tous si nous reverrions un jour ceux que nous aimions, il s'approchait et trouvait les mots qu'il fallait pour nous redonner le moral et nous changer les idées. Lieutenant de vaisseau de Resseguier votre matelot-fourrier pense souvent à vous et vous salue respecteusement.

Pauvre « Reine des Flots », réformée et démantelée après la guerre, il ne reste maintenant que ton nom gravé à jamais dans notre cœur.

Louis Mahé

histoire

LES ÉCOLES LAÏQUES A MONNAIE 1870-1960



9 heures... dans la grande et belle cour de l'école élémentaire, un coup de sifflet strident retentit! Les petits garçons rangent précipitamment leurs billes, et les petites filles plient leurs cordes à sauter. Les plus téméraires dévalent la butte de terre aménagée sur le grand espace vert qui entoure la cour goudronnée. Les rangs se forment et l'entrée en classe se fait dans l'ordre le plus complet. Toutes ces petites têtes blondes ou brunes n'imaginent pas un seul instant quelle pouvait être la vie de ceux qui les ont précédés dans cette même école, depuis une centaine d'années.

SITUATION DE L'ÉCOLE À MONNAIE DANS LES ANNÉES 1870

Dès 1816 chaque commune doit avoir une école (de garçons) pour y dispenser l'enseignement primaire. A l'aube de la Troisième République, Monnaie semble privilégiée puisqu'elle possède 2 écoles, l'une communale, l'autre congréganiste.

L'école communale laïque se divise en 2 établissements à classe unique :

- l'école de garçons, située rue Nationale (à l'emplacement de l'actuelle école élémentaire mais dans un bâtiment qui n'existe plus aujourd'hui ; voir photo n° 1) l'école de filles, au premier étage de la Mairie de l'époque (ancienne charcuterie Leroy).

L'école congréganiste, située à Bourdigal, dépend de la Congrégation des Sœurs de la Providence de Ruillé-sur-Loir (Sarthe) ; réservée aux filles, elle semble alors plus prospère que sa rivale laïque. Le Conseil Municipal de l'époque constate en juin 1874 « qu'elle a enlevé à l'école communale le plus grand nombre des filles », il attribue ce succès à « la supériorité de son enseignement » et à « son haut patronnage ».

L'école communale de filles souffre au contraire de certains handicaps :

- elle a peu de moyens car la commune de Monnaie a beaucoup souffert de la guerre de 1870 ; le local est insalubre et le mobilier, en mauvais état, n'appartient même pas à l'école mais à la directrice.

- L'institutrice qui assure les cours est trop âgée ; elle demande d'ailleurs sa mise à la retraite le 1er janvier 1874. Il se pose donc la question de son remplacement. Le Conseil Municipal répond alors « qu'il n'admet point que... représentant les intérêts des pères de famille, (il) puisse se désintéresser de l'éducation des filles et décider que l'école communale qui a toujours existé, qui reçoit des élèves, soit fermée à l'avenir. Il serait étrange, et absolument contraire à la loi (1) qu'une commune importante, ayant plus de 1 600 habitants, fut privée d'école communale de filles ». C'est donc à l'unanimité que le Conseil Municipal vote la nomination d'une nouvelle institutrice laïque.

A la même date, l'école de garçons semble plus fréquentée. Essayons de l'imaginer vers 1875 : un petit bâtiment aux allures de temple grec, construit légèrement en retrait de la grand'route, à l'ombre des grands arbres (2)... il ne comprend alors qu'une seule classe... bien trop petite d'ailleurs pour accueillir les 70 élèves inscrits cette année là! La pièce est triste, humide, éclairée seulement par de hautes fenêtres au'il est impossible d'ouvrir. Et pour tout mobilier 8 longues tables, étroites et hautes où ne peuvent prendre place, pour les exercices d'écriture, que 56 élèves... les autres en étant dispensés, faute de pouvoir s'installer convenablement. Situation d'autant plus alarmante que les effectifs sont en augmentation ! D'où le projet de création, dès 1876, d'une nouvelle classe de 40 à 70 enfants, dont la direction doit être confiée à un maître adjoint (3). Pour loger cette 2° classe, on prévoit de transformer le vestibule d'entrée, qui servait aussi de préau couvert, de construire un autre préau destiné à servir de gymnase ainsi qu'une chambre pour l'instituteur à la suite de ce préau.

La même année est envisagée aussi l'agrandissement de l'école des filles car « la classe est devenue trop restreinte par suite du nombre croissant des élèves ». Le changement de direction semble porter ses fruits...

A l'époque, l'école n'est pas gratuite; en effet une part importante de ce que touche l'instituteur provient de la rétribution scolaire payée par les parents. C'est le Conseil Municipal qui fixe chaque année le montant de cette somme. En 1875, elle s'élève à 3 F par mois et par enfant ou 20 F pour l'abonnement annuel (4). Cependant tous les ans est dressée une liste d'enfants indigents auxquels la municipalité accorde le droit de fréquenter l'école gratuitement (en 1873 cette liste comprend 27 noms).

Des locaux vétustes, inadaptés aux besoins, une école sans grands moyens et de surcroît payante, voilà le tableau de l'école publique que l'on peut dresser au moment où se met en place le nouveau régime. Heureusement la République naissante, consciente de l'importance de l'instruction primaire, va s'employer à le transformer car elle « sait que quand on développe l'intelligence d'un peuple, on multiplie ses moyens de production et sa richesse ! »

SON ÉVOLUTION 1877-1960

L'école devient gratuite

Le 10 avril 1867 est une date importante pour l'instruction publique. Ce jour là est votée la loi Victor Duruy. Elle permet aux municipalités de bénéficier d'une subvention de l'État et du département pour établir dans les écoles la gratuité totale de l'enseignement. Seule condition exigée : une participation des communes qui doivent voter pour cela les 4 centimes extraordinaires.

A Monnaie c'est seulement en 1877 que le Maire, Alfred Tiphaine, faisant lecture d'une circulaire de M. le Préfet, soulève la « grande et grave question », celle de la gratuité absolue. Sujet brûlant s'il en est, car les élans généreux de la III^e République ne font pas l'unanimité. Les adversaires objectent « qu'une loi... ne doit pas imposer la gratuité aux pères de famille qui veulent payer l'instruction de leurs enfants ». Partisan convaincu de la gratuité (une « mesure... qui s'impose aux esprits libéraux »), Tiphaine leur rétorque que le père de famille qui voudra payer pourra verser une rétribution à la Caisse des Écoles et qu'ainsi il « ne pourra pas se plaindre ». Le principe de la gratuité est finalement adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal qui vote les 4 centimes additionnels. C'est donc à partir du 1er Avril 1877 que la gratuité absolue est établie dans la commune, largement subventionnée par le département et par l'État (5).

Cette mesure, votée pour un an, sera régulièrement reportée les années suivantes malgré l'opposition en 1878 des plus imposés de la commune qui prétendent n'être pas obligés de payer pour les enfants des autres. Le Maire fait alors remarquer que « généralement, les adversaires de la gratuité absolue

pour les écoles laïques communales se trouvent être ceux-là même qui patronnent cette gratuité pour les écoles libres congréganistes ». Querelle de courte durée puisque la loi Jules Ferry du 16 juin 1881 rend définitivement l'école gratuite pour tous.

Cependant les communes ne sont pas totalement déchargées des dépenses afférentes à l'instruction primaire : elle continuent à réaler les fournitures scolaires et à payer l'entretien des locaux. Une des premières conséquences de la gratuité va être évidemment l'accroissement du nombre des élèves. Alfred Tiphaine s'en félicite dès 1878 : « la population scolaire s'accroît chaque jour... (6) prochainement elle comprendra sans exception tous les enfants des 2 sexes qui sont en âge de suivre les écoles ». Il se réjouit aussi de l'émulation que la gratuité a suscité entre les établissements laïques et congréganistes car cette réforme aligne enfin l'école de la République sur l'école libre où l'enseignement était déjà dispensé gratuitement.

Mais l'augmentation de la population scolaire pose un gros problème : les locaux vont bientôt se révéler tout à fait inadaptés aux nouveaux besoins engendrés par la réforme.

LA RÉPUBLIQUE VA BATIR

Devant le succès remporté par l'école des filles, le Conseil Municipal est amené, dès 1878, à employer des mesures d'urgence car le local « n'est point digne de la commune ». Les agrandissements n'étant guère possibles dans l'école existante, on étudie un projet de construction sur la place publique, attenant à la nouvelle mairie. Le nouvel immeuble, en partie subventionné par le Ministre de l'Instruction Publique, est mis en service en octobre 1880, mais il



a changé de destination en cours de construction. Après bien des discussions, on a décidé d'y transférer non pas les filles mais les garçons. Les raisons en sont essentiellement d'ordre pratique : l'instituteur est en même temps secrétaire de mairie. Il est donc souvent « obliaé pendant les heures de classe de se transporter à la mairie qui se trouve à 1 kilomètre... Les nouvelles écoles étant situées dans le même édifice... ce grave inconvénient disparaît ». L'établissement comprend 2 classes spacieuses au plafond immense (7), un préau gymnase avec lavabo, cabinets d'aisance et urinoirs ; il recoit du matériel moderne : tables à 2 places, tableaux noirs, mappemonde, compendium métrique et bouliers compteurs, ainsi que quelques cartes de géographie qui pendant longtemps resteront les seuls éléments décoratifs de ces classes un peu austères.

La commune entreprend également la réalisation de gros travaux dans l'ancienne école de garçons, rue Nationale et décide la création de 2 nouvelles écoles : l'école de hameau et l'école enfantine.

La 1^{ere} s'explique par la configuration géographique de la commune. En raison de l'étendue de son territoire (4 000 ha) certains hameaux sont très éloignés du centre du bourg, ce qui oblige les enfants à parcourir une distance importante pour se rendre à l'école. Il en résulte un fort absentéisme et une faible scolarisation des petits (moins de 9 ans) qui habitent la campagne. C'est donc « au nom de l'humanité » que le Conseil Municipal décide son installation dans un local loué à M. Mahoudeau à la Richardière. Cette nouvelle classe mixte est confiée à une institutrice.

Quant à l'école enfantine, elle est créée en 1882 ; elle est destinée à accueillir les jeunes enfants âgés de 5-6 ans qui ne savent pas encore lire et qui jusqu'à

présent « encombrent les classes et font tort à l'enseignement général ». Dirigée par une femme choisie parce que son « action sur des enfants est toujours plus efficace et bienfaisante ». Elle occupe une salle de l'école des filles qui jusque là servait de vestiaire.

Les effectifs des écoles publiques vont encore se trouver augmentés à la suite :

- de l'accroissement démographique de la commune qui compte 1 914 habitants en 1901 (8)
- du placement chez des nourrices de Monnaie d'une cinquantaine d'enfants de l'Assistance Publique
- de la dispersion de l'école congréganiste en juillet 1902 (9). Les élèves vont donc émigrer à l'école laïque, si bien qu'à la rentrée de 1902 on enregistre 145 inscriptions! On doit ouvrir une 3° classe, installée provisoirement dans la cantine (10).

Une 4° classe sera même créée en 1907. Même situation chez les garçons (113 élèves) où il s'avère indispensable de former une 3° classe (on prévoit pour l'héberger de séparer une des grandes classes en 2 salles). On ouvre également une 2e classe enfantine.

A la Richardière, la classe est aussi devenue trop petite; on décide donc la construction d'une nouvelle école en 1907, largement financée par Alfred Tiphaine qui offre le terrain à bâtir (dans le hameau des Perrés) et s'engage à régler personnellement près de 70 % du montant de la construction.

Cette année semble marquer le couronnement des efforts faits par la commune dans le domaine scolaire. Car quelques années plus tard, à la suite notamment d'une baisse démographique (Monnaie perd 300 habitants entre 1901 et 1926) il faut au contraire supprimer des classes: en 1920 chez les filles, en 1922 chez les garçons. Signe des temps...

dans la salle ainsi libérée à l'école des garçons s'installe, en 1925, un cinéma scolaire. Il faut attendre l'après guerre pour voir la population scolaire remonter à nouveau et la municipalité décider à la fin des années 50 l'édification d'un nouveau bâtiment pour l'école des filles et la construction de classes supplémentaires pour les garçons.

LA VIE SCOLAIRE

Si l'école publique progresse durant toute cette période, elle le doit aussi beaucoup aux instituteurs, ceux aue Péguy a appelés « les hussards noirs de la République ». Un métier difficile, qui exige un très grand dévouement... un véritable sacerdoce!

Les classes, on l'a vu, sont souvent nombreuses; un maître peut avoir jusqu'à 70 élèves et assurer tous les niveaux dans les classes uniques. Les enfants libérés le soir, sa journée n'est pas finie puisqu'il doit ensuite dispenser les cours d'adultes (quand ils n'ont pas lieu le dimanche !) sans avoir toujours de compensation financière, ou s'employer à la mairie pour quelque tâche administra-

Le plus souvent logé dans l'école où il occupe un appartement de fonction sans grand confort, il est même obligé de se contenter d'une mansarde, au 2° étage de la mairie, s'il n'est que simple

Quant à sa rémunération, elle reste fort modeste. Ne doit-il pas, comme le souhaite Jules Ferry, « être pauvre pour rester vertueux ! » Nommé par l'administration, il continue à être rétribué par la commune jusqu'en 1889, date à laquelle il devient fonctionnaire. A titre indicatif voici ce aue touchent annuellement les 3 enseignants à Monnaie en

- l'instituteur des garçons : 1 700 F

- l'instituteur adjoint : 700 F

- l'institutrice : 700 F

Des traitements souvent jugés insuffisants par les intéressés qui, à plusieurs reprises, demandent des augmentations. La commune se fait tirer l'oreille... elle accepte par exemple de verser une indemnité supplémentaire de 100 F à l'institueur adjoint à condition qu'il fasse chaque soir une heure de cours pour préparer la 1ere division au certificat. Par contre elle refuse catégoriquement d'augmenter le directeur, M. Destouches, en 1884, sous prétexte qu'il figure parmi les maîtres les mieux payés du

Les temps sont durs pour tous, et nos petits écoliers en savent quelque chose.

A cette époque la rentrée des classes a lieu aux alentours du 1er octobre (11). Depuis 1882, l'école est devenue obligatoire et tous les enfants âgés de 7 à 13 ans doivent la fréquenter jusqu'au certificat d'études que les jeunes Modéniens vont passer à Vouvray. Mais les travaux des champs, les intempéries, l'éloignement aussi de certains élèves nuisent souvent à l'assiduité en milieu rural. Vêtus pour la plupart d'un sarreau noir ou d'une blouse, chaussées de galoches à semelle de bois, les enfants doivent arriver tôt le matin, certains après avoir fait 4 ou 5 kilomètres à pied ou en vélo. Ils apportent leur cartable mais aussi un panier contenant le repas de midi car l'école ne possède pas encore de cantine. Le réfectoire de l'école des filles, construit en 1884, n'est en fait qu'un vestiaire qui sert aussi de dépôt de paniers. Les anciennes se souviennent encore des aliments que l'on faisait réchauffer sur le vieux Godin ou de la soupe que certaines allaient prendre en face, chez Martinet, à l'hôtel du Bœuf. Chez les aarcons, ce n'est au'en 1929 que l'on fait installer une table à tréteaux pour les enfants qui prennent le repas de midi. Il faut attendre 1947 pour que s'ouvre une cantine scolaire dans les locaux de Baric.

nons la salle de classe. Le bureau du maître est placé sur une estrade à côté du grand tableau noir, les tables-bancs des élèves lui font face, sagement alignées telles les cohortes d'une légion romaine. La place de chacun est marquée par une rainure où viennent se loger crayons et porte-plume; sur le rebord supérieur, un trou destiné à recevoir l'encrier de faïence ou de plomb que l'élève de service doit remplir le matin du précieux liquide violet, en faisant bien attention de ne pas le faire déborder. Dans un coin de la classe, un poêle à charbon, allumé tous les matins d'hiver par les élèves à tour de rôle. Ils doivent pour cela arriver 1/2 heure plus tôt. Ce sont même eux qui coupent et fendent le bois destiné à l'allumage. En 1930, le maire s'émeut de cet état de fait et propose de faire faire ce travail par les cantonniers, mais cette proposition, soumise aux voix, est rejetée. Ce n'est qu'en 1959 que l'on décide d'installer le chauffage central à l'école des filles.

La journée commence par un cours d'instruction civique ou de morale. L'instituteur en profite pour inspecter les mains que chacun doit mettre à plat devant lui sur la table... et gare à celui qui ose montrer des « ongles en deuil » car la propreté est une règle de conduite, au même titre que la politesse et le respect d'autrui. Puis viennent les cours des mathématiques et de français.

opérations sont apprises dès le cours préparatoire.

On fait la dictée tous les jours et attention aux fautes d'orthographe car il faut arriver au « certif » en sachant écrire correctement le français. On n'hésite pas, pour les mauvais élèves, à donner des punitions : une page d'écriture mal faite est aussitôt arrachée du cahier et recommencée pendant la récréation !

Les après-midi sont consacrés aux sciences naturelles ou à l'histoiregéographie. Elles se terminent par le dessin ou la couture pour les filles.

Le sport n'est pas pratiqué à l'école; seules des parties de balle au prisonnier sont organisées pendant les récréations, moment de détente privilégié où il reste cependant difficile d'échapper à la vigilance du maître.

Ici un groupe d'enfants assis par terre, joue aux osselets; certains profitent de la brise légère pour faire voler leurs avions en papier; d'autres ont tracé sur le sol un parcours pour une course de billes. Mais tout à l'heure, dès que la cloche aura sonné, tous vont se précipiter sur la place de la mairie pour se livrer à une bagarre de marrons effré-

Mais les moments forts de la vie scolaire restent les fêtes organisées traditionnellement pour Noël à Bourdigal, et en fin d'année dans le parc de Baric. Cette dernière a lieu le jour du 14 juillet ; elle est suivie par la remise des prix, jour de gloire pour les meilleurs élèves qui pendant longtemps seront les seuls à recevoir des livres.

Telle pouvait être la vie de tous ceux qui ont précédé nos enfants dans les écoles de Monnaie. Ils s'étaient élevés dûrement, et les coups de règle sur les doigts étaient une punition courante. Mais lorsqu'ils quittaient l'école, généralement à une douzaine d'années, tous savaient (dit-on) lire, écrire et compter parfaitement.

Depuis, les temps ont changé; Freinet est passé par là. Aujourd'hui plus de leçons à apprendre par cœur, plus de résumés interminables à copier, plus de méthodes autoritaires. L'enfant doit acquérir un savoir-faire plutôt qu'un savoir ; fini le cours magistral que les écoliers écoutaient religieusement... l'enfant doit apprendre en s'amusant, ménager à la fois sa mémoire et la mine de son crayon. Concurrencé par d'autres sources d'information, l'institueur s'échine à rendre le savoir attrayant en déployant des trésors d'imagination.

Hier (vers 1930) le pourcentage de recus au certificat d'étude n'excédait pas la moitié des élèves. Demain on pense amener 80 % d'entre eux au niveau Bac.

Alors doit-on aujourd'hui regretter les bonnes vieilles méthodes ? Les méthodes ont-elles d'ailleurs encore une importance quand la réussite devient systématique ?

> Claude Delage Jacqueline Verger

(1) Une loi oblige alors toute commune ayant plus de 500 habitants à posséder une école publique

(2) Ils ont été coupés en 1927 sous prétexte qu'ils occasionnaient de l'humidité aux bâtiments.

(3) La demande en est faite auprès du Préfet mais elle est rejetée le 10-7-1876 par le Conseil Départemental car le nombre d'élèves n'atteint pas le chiffre réglementaire pour le dédoublement 177 au lieu de 80 !). Le maire renouvelle sa demande en novembre car 90 enfants sont inscrits depuis la rentrée et plus de 80 fréquentent l'école. Le poste est donc créé en mars 1877.

(4) A titre indicatif le salaire journalier d'un ouvrier agricole non nourri s'élève à 2,20 F.

(5) Ainsi pour l'année 1878, les dépenses de l'instruction primaire s'élèvent à 2 808,20 F; la commune n'en prend qu'une partie à sa charge (1 000 F), le reste est payé par des subventions accordées par les instances supérieures.

(6) En 1878 la « communale » regroupe 108 garcons et une avarantaine de filles.

(7) L'une d'elles fait $11 \text{ m} \times 7 \text{ m}$; son plafond a 5 m de hauteur, pour se conformer aux recommandations ministérielles ; elle correspond au secrétariat actuel de la mairie. L'autre, initialement construite pour être un préau dans le 1er projet de l'école de filles est occupée aujourd'hui par l'école

(8) Un maximum qui ne sera à nouveau atteint au'entre 1975 et 1982.

(9) La maison mère de Ruillé n'ayant pas demandé d'autorisation pour sa succursale de Monnaie comme le stipulait la loi de 1901, elle est obligée de fermer l'établissement de Bourdigal. En 1903 une demande de réouverture sera faite mais elle sera refusée à l'unanimité par le Conseil pas fâché de voir disparaître une école aui échappait complètement à l'action municipale.

(10) On décide la même année de construire un nouveau bâtiment pour héberger cette classe ainsi que le logement des 2 institutrices ; il s'agit de l'immeuble ancien qui occupe la partie sud de l'école actuelle. Cet immeuble sera doté d'un 1e étage en 1922.

(11) Mais jusqu'en 1934 les vacances ne commencent que fin juillet.

SOURCES

- Archives municipales, Registre des délibérations du Conseil Municipal 1867-1960.
- Audebert Georges, Histoire d'un tourangeau d'une guerre à l'autre - Le fils du maître d'école, Hérault, 1988.
- Le Magazine de la Touraine, nº 1, Automne
- Le Magazine de la Touraine, Hors série, Hiver

REMERCIEMENTS

Nous remercions mesdames et messieurs Biard, Henri Barrault, Laurent Bastard, Beaumont, Cara, Jean et Jean-Luc Dubray, Henri Gatien, André Guesnault, Labbé, Bernard Thuault, pour leurs souvenirs et leurs photos.

